

Sport à l'école

Le sport trouve toute sa place dans la loi pour la refondation de l'école de la République, votée par le parlement le 25 juin et publiée le 8 juillet 2013. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève.

L'Éducation Physique et Sportive (E.P.S) fait partie des programmes de l'école, du collège et du lycée.

Elle contribue à développer les capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques.



Mais l'E.P.S n'est pas que cela : elle véhicule une dimension de citoyenneté, qui va de pair avec le sport ; elle transmet les valeurs de partage, de respect, de responsabilité et d'autonomie. C'est bien une double finalité éducative et sociale qui est en jeu dans la dynamique sportive scolaire mise en œuvre dans les établissements, permettant :

- de favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté ;
- d'apprendre le respect de soi-même, des règles, de l'adversaire et de l'arbitre ;
- de valoriser la notion d'équipe en favorisant l'engagement collectif ;
- de contribuer à la prévention de toute forme de violence ;
- de contribuer à l'égalité des chances et à l'intégration en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs ;
- d'améliorer l'hygiène de vie, participant ainsi à la prévention des conduites addictives et l'éducation à la santé.

En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, le **sport scolaire**, proposé en plus de l'E.P.S dans le cadre de l'association sportive de l'établissement, offre à tous les élèves qui le souhaitent la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives.

Les associations sportives sont des lieux de découverte et/ou de spécialisation de différentes pratiques sportives, de rencontres et d'apprentissage concret de la vie associative.

M.A.J. le 15/04/2016

Dans cette rubrique

- [Inscriptions à l'école, au collège et au lycée](#)
- [Bourses et aides financières](#)
- [Santé à l'école](#)
- [Dispositifs d'égalité des chances](#)
- [Dates des vacances](#)
- [Sport à l'école](#)
- [Transports scolaires](#)
- [EduConnect](#)

À consulter

[Les sections sportives scolaires](#)

Sur le site du ministère

[Le sport à l'école maternelle](#)
[Le sport à l'école élémentaire](#)
[Le sport au collège](#)
[Le sport au lycée](#)

Voir aussi

[Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré \(USEP\)](#)

[Union Nationale du Sport Scolaire \(U.N.S.S\)](#)

[Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique \(UGSEP\)](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37